

## Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (19 h)
2. **Assemblées publiques de consultation** : (19 h 05)
  - ➔ •Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21141Ha, 21146Ha et 21148Ha, R.C.A.2V.Q. 189  
(Réf. : rue Beaufort)
  - Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 2144Ha, 21501Ma et 21512Rb, R.C.A.2V.Q. 188  
(Réf. : abords de la rivière du Berger)
3. Retour à l'assemblée ordinaire du conseil (20 h 30)

*N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif seulement.*

Nous vous rappelons que toutes les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et citoyens du quartier.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la Ville de Québec, au 311 ou consulter le site Internet :

[www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

(choisissez votre conseil de quartier dans le menu déroulant)

### Renseignements :

Mario Demeule, 418 641-6201, poste 3214

[mario.demeule@ville.quebec.qc.ca](mailto:mario.demeule@ville.quebec.qc.ca)



NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF



## INVITATION

Le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf vous convie à une assemblée publique de consultation

**Le mercredi 15 février 2017, à 19 h**  
au centre communautaire Lebourgneuf  
salle Théâtre-Photo  
1650, boulevard La Morille

### Sujet à l'ordre du jour :

Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21421Cb, R.C.A.2V.Q. 189  
(Réf. : rue Beaufort)

## Objet de la consultation

L'Arrondissement des Rivières souhaite apporter des modifications à son Règlement sur l'urbanisme (R.C.A.2V.Q. 4) relativement à la zone 21421Cb.

Cette zone occupe les quadrants sud-ouest et nord-ouest de l'intersection du boulevard Robert-Bourassa et de la rue Bearevoir, au nord de la rivière du Berger et au sud de l'avenue Chauveau, comme illustré par une trame grise sur le plan de localisation ci-contre.

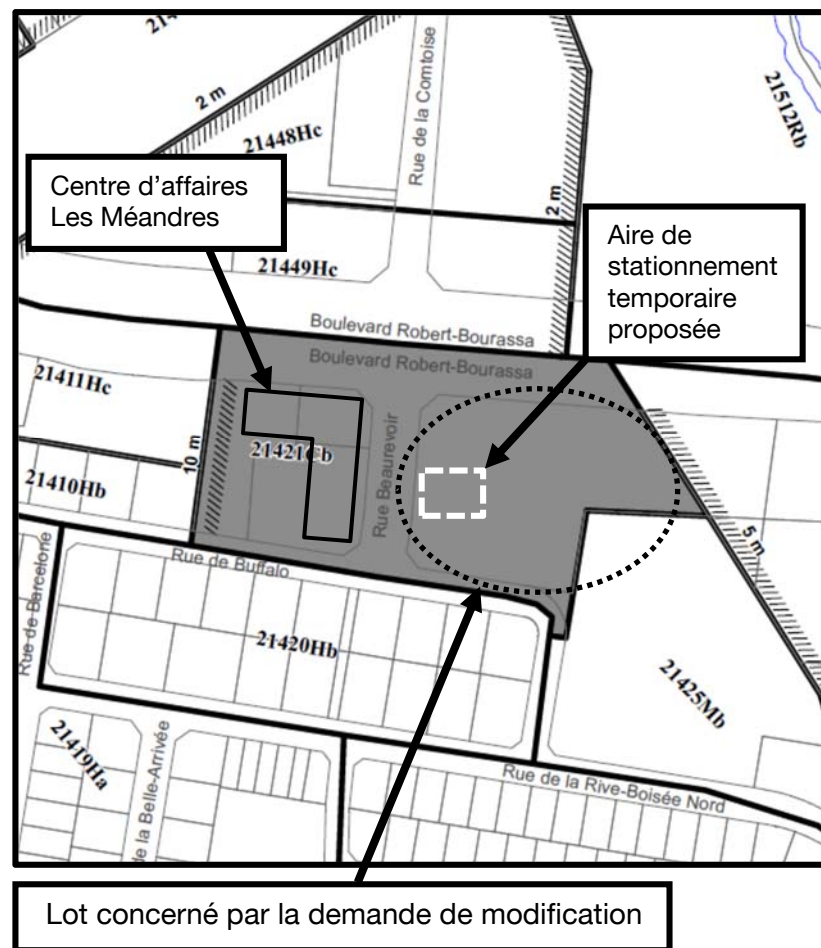
Le Centre d'affaires Les Méandres abrite 22 places d'affaires de type commerces et services dans trois bâtiments en rangée de 4 étages situés aux 2500 et 2600 rue Bearevoir et au 7300 rue de Buffalo. Le Centre, qui accueille plus de 200 employés quotidiennement, éprouve des besoins plus importants en espaces de stationnement depuis l'arrivée, au début 2016, de nouveaux locataires.

Afin de répondre aux besoins de stationnement de ses locataires, le requérant souhaite régulariser la présence non autorisée au zonage de l'aire de stationnement située sur le lot 4 000 715. Pour ce faire, une demande de modification à la réglementation d'urbanisme a été déposée à l'Arrondissement des Rivières dans le but d'autoriser l'utilisation temporaire du terrain concerné (lot no 4 000 715) à des fins de stationnement pour une durée de trois ans.

Ainsi, les modifications réglementaires proposées pour le lot numéro 4 000 715 du cadastre du Québec consistent à :

- Autoriser l'aménagement et l'utilisation d'une aire de stationnement sur ce lot.
- Permettre l'utilisation d'une aire de stationnement sur ce lot pour une période de trois ans.

## Plan de localisation



**Bienvenue à toutes et à tous!**